AREP HAUTS-DE-FRANCE

Parc de la Haute Borne - 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq - 03 20 07 96 18 - contact@arephautsdefrance.fr

ÉCO-RESPONSABILITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Comprendre les enjeux de la démarche éco-responsable, et la faire vivre dans son établissement

PUBLIC
Chef d'établissement, Attaché de gestion, DAF, RAF, membres de l'équipe de direction.

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux personnels des établissements de l'enseignement privé.

MODALITÉS D'ADMISSION
Signature de la convention de formation.

DÉLAI D'ACCÈS
10 jours ouvrés.

OBJECTIFS
- Comprendre et s'inscrire dans la démarche éco-responsable.
- Être capable d'animer un projet éco-responsable en lien avec le projet d'établissement.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Analyse à partir de situations vécues.
- Création d'un plan d'actions.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire.
- Connexion internet, vidéo projecteur, paperboard.

MOYENS D'ENCADREMENT
L'animation de la formation est assurée par un intervenant spécialiste de la démarche éco-responsable.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
6 à 12 participants.

DATES DE LA FORMATION
Consulter les dates sur notre site :
https://www.arephautsdefrance.fr/

DURÉE
7 heures.
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

TYPE DE SESSION
Inter et/ou Intra.

MODALITES D'EVALUATION
Questionnaire d'évaluation des acquis remis en fin de journée.

VALIDATION
Attestation de formation.

TARIF
250 € Net par stagiaire.

LIEU*
AREP Hauts de France
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq
** Possibilité de programmer la session dans votre établissement*

ACCESSIBILITÉ
- Locaux conformes à la réglementation E.R.P. , accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.co_

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18.

PROGRAMME DE FORMATION

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Maintenir l'intégrité de l'environnement
- Assurer l'équité sociale
- Viser l'efficience économique
- Quels objectifs ? Quelle vision pour quelle gouvernance ?
- Les principes fondateurs : la solidarité, la précaution, la responsabilité et la participation

LA NOTION D'ÉCO-RESPONSABILITÉ DANS MON QUOTIDIEN

- Évaluation de l'impact de mes actions quotidiennes sur l'environnement :
- Les bonnes pratiques écocitoyennes dans mon quotidien
- Les bonnes pratiques éco-responsables dans mon établissement

METTRE EN PLACE DES ACTIONS « ÉCO-RESPONSABLES » DANS MON ÉTABLISSEMENT

- Construire et organiser un plan d'actions
- Inscription des actions retenues dans le projet d'établissement
- Désigner une équipe dédiée
- Identification des rôles de chacun
- Sensibiliser mes élèves et mes collègues

94,81%
DE STAGIAIRES SATISFAITS *

96,73%
DE VALIDATION DES ACQUIS *

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance de l'AREP Hauts-de-France pour l'année 2023-2024